

sement est acquise par un habitant de Valauris, fort peu archéologue, et dont je tairai le nom par égard pour lui. Ce barbare fait éventrer les voûtes du château et démolir les murs à l'aide de la mine pour y chercher des trésors qui n'existaient pas et vendre les matériaux provenant de ces illustres ruines !

L'évêque de Fréjus rachète l'île de la succession de ce vandale et y a établi depuis trois années les moines Cisterciens de l'ordre de saint Benoît de Cîteaux, qui aujourd'hui occupent le célèbre monastère sous la direction d'un abbé mitré et crossé ; monastère, dit Montalembert, qui fut pendant tout le ^v^e siècle le foyer de la vie religieuse au midi de la Gaule.

Les moines actuels occupent l'ancien cloître qui porte le cachet austère des monuments religieux du ^v^e siècle, assez rares aujourd'hui. Ils ont fait établir de très grands cloîtres à la suite de l'ancien et font bâtir une église sur l'emplacement de l'ancienne basilique, dont on regrette qu'ils n'aient pas conservé les respectables débris, spécimens précieux de l'architecture carlovingienne.

Les touristes sont admis à visiter le château, qui contient d'assez beaux restes d'un cloître du ^{xii}^e siècle, quelques pierres antiques, une chapelle dégradée, un réfectoire, des cuisines et leur lavoir. La Commission des monuments historiques ayant compris ce vieux débris au nombre des monuments à conserver, y a fait faire des travaux de consolidation en attendant que des fonds suffisants lui permettent de les convertir en travaux de restauration ; ce qui est grandement à désirer.

L'île contient des vestiges anciens : ceux de sept basiliques qui existaient encore avant la révolution (1),

(1) Les sept basiliques étaient : la Trinité, Saint-Cyprien, Saint-Porcaire, Saint-Pierre, Saint-Sauveur et Saint-Caprais.